



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Lavoie, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél. : (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Reconnaissance du Kosovo par le Canada
**« Une position incohérente avec la non-reconnaissance des droits
des peuples autochtones »**

- Ghislain Picard, Chef de l'APNQL

Wendake, le 19 mars 2008 – Le Chef de l'Assemblée des Premières du Québec et du Labrador dénonce le « deux poids, deux mesures » du gouvernement Harper sur les questions internationales. « Le Canada peut difficilement aujourd'hui jouer la carte de défenseur des droits de l'homme, lui qui s'est discrédité à ce chapitre en votant contre l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones », a affirmé aujourd'hui Ghislain Picard.

Rappelons que le 13 septembre 2007, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la Déclaration internationale des droits des peuples autochtones, une avancée extraordinaire en matière de droits humains. Seulement quatre pays se sont opposés à son adoption, dont le Canada. « Il est irresponsable qu'un gouvernement qui se prône à l'échelle mondiale d'être un protecteur des droits de l'homme se permette de voter contre les droits fondamentaux des Autochtones. Il est grand temps qu'il fasse un examen de conscience qui l'amènera à analyser en profondeur sa relation avec les Autochtones », estime M. Picard.

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador est l'organisme régional qui regroupe les Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador.

– 30 –

Source : Alain Garon
Agent d'information
APNQL
418 842-5020 / cell. : 418 956-5720